

# Accueil



Gérard Spire, Président de la CCI des Ardennes

L'implantation d'entreprises se caractérise à la fois par sa mobilité, par sa raréfaction et par l'abondance des offres d'accueil. Dans un marché concurrentiel ouvert, tant au plan national qu'au plan international, les critères de localisation d'activités nouvelles sont multiples.

C'est pourquoi nos efforts portent sur la réalisation d'un environnement le plus complet possible permettant aux entreprises d'asseoir durablement leur développement. Notre département répond aujourd'hui à la plupart de ces critères :

- voies de communication rapides et modernes,
- niveau de services aux entreprises et aux salariés satisfaisant,
- bassin de main-d'œuvre de proximité,
- ensemble recherche-formation en constante évolution,
- équipements publics complets et performants.

Mais tous ces efforts déployés par les collectivités et organismes publics et privés ardennais pour construire un environnement attractif risquent de rester sans effet si la condition première indispensable à tout investisseur : une offre foncière de qualité, fait défaut.

La réalisation de zones industrielles équipées "prêtes à l'emploi"

constitue l'une des premières missions des CCI, mais elle suppose la mobilisation de fonds publics importants qui risquent de demeurer improductifs pendant de nombreuses années, le temps de trouver des investisseurs.

Dès mon élection à la Présidence de la CCI des Ardennes, j'ai clairement affiché mon ambition de faire progresser l'offre territoriale de notre département afin qu'elle puisse se mesurer aux meilleurs de nos concurrents.

Le Contrat Territorial en faveur des Ardennes signé le 21 février 2005, nous apporte les moyens d'engager et de réaliser rapidement les travaux nécessaires à la mise à niveau concurrentielle de nos zones industrielles de Donchery et de Tourne.

A la suite d'une procédure d'appel d'offres, deux maîtres d'œuvre ont été retenus pour ces deux zones. Un projet d'aménagement sera présenté avant la fin de l'année en cours et les travaux seront réalisés en 2006.

Le travail de l'Agence Régionale de Développement Economique présidée par Monsieur Jean-Claude CHEF conjugué à celui d'Ardennes Expansion, structure commune à la Chambre et au Conseil Général des Ardennes pourra alors s'appuyer sur une offre territoriale compétitive et dynamique et produire les effets que nous en attendons tous.